



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 7 novembre 2016 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Sont absents : Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 16-11-258

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté :

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016, pour approbation (doc)
- 2.2 Procès-verbal de la séance ajournée du 3 octobre 2016, pour approbation (doc)

3 Période de questions no 1 réservée au public

4 Gestion financière et administrative

- 4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
- 4.2 Adoption du Règlement numéro 477-16 déléguant au directeur général le pouvoir de former tout comité de sélection, pour approbation (doc)
- 4.3 Dépôt des états de revenus et dépenses et des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016, (article 176.4 C.M) (doc)
- 4.4 Avis de motion précédant l'adoption du règlement numéro 478-16 pour fixer des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2017 et les conditions de leur perception, pour approbation
- 4.5 Dépôt du rapport du maire (doc)
- 4.6 Distribution du rapport du maire, pour approbation
- 4.7 Fermeture du bureau au temps des fêtes, pour approbation (doc)
- 4.8 Chevaliers de Colomb de Marieville – Demande de don dans le cadre de la guignolée 2016 (50 \$ en 2015), pour approbation (doc)
- 4.9 La Corne d'abondance – Demande de don pour venir en aide aux familles de la région en difficulté (première demande), pour approbation (doc)
- 4.10 Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Invitation à participer à la 20^e édition des prix Hommage bénévolat-Québec, pour approbation (doc)

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

- 4.11 Modification à la résolution numéro 16-04-113 du montant à emprunter au fonds de roulement, pour approbation (doc)
- 4.12 Démission de M. Gilles Besner, pompier à temps partiel, pour approbation (doc)
- 4.13 Renouvellement du contrat d'assurance générale numéro MMQP-03-055030 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec, venant à échéance le 31 décembre 2016 coût approximatif : 27 360 \$ (2015 : 26 538 \$), pour approbation (doc)
- 4.14 Demande d'appui de Les Transporteurs en Vrac de Rouville inc dans leur démarche auprès du ministre des Transports afin de maintenir et d'améliorer le système d'encadrement, pour approbation (doc)
- 4.15 Paiement de la retenue finale de 891,62 \$ à excavation Claude Guertin inc pour les travaux d'aménagement au Parc Noël-Dubé en 2015, pour approbation
- 4.16 Demande d'appui de la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre du Programme de subvention à la MRC/Projets structurants pour l'aménagement d'une salle multifonctionnelle de l'église de Ste-Angèle (doc)
- 4.17 Mandat à Dunton Rainville pour représenter la Municipalité dans le dossier 750-17-002983-165, Cour Supérieure

5 Sécurité publique

- 5.1. Demande pour les achats suivants : tables (250 \$), cadeau de départ (430 \$), uniformes (4 912 \$) et casques (1 500 \$), pour approbation (doc)
- 5.2 Maintenance des bonbonnes d'appareils respiratoires avec Sécurité Maska, montant 4 420,77 \$, pour approbation (doc)
- 5.3 Nomination de M. Robert Bellavance, pompier éligible, comme lieutenant à compter du 1^{er} novembre 2016, pour approbation (doc)
- 5.4 Remplacement du réservoir d'huile à chauffage pour la caserne d'incendie par Chauffage Papineau inc., pour approbation (doc)

6 Transport– Voirie locale

- 6.1 Prévisions budgétaires 2017 relativement à l'entretien d'une section du rang de la Montagne conformément à l'entente avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, pour approbation (doc)
- 6.2 Approbation du rapport des dépenses pour les travaux à exécuter en 2017 sur le chemin Saint-François conformément à l'entente avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour approbation (doc)
- 6.3 Achat de vêtements de travail pour le nouvel inspecteur des travaux publics, pour approbation
- 6.4 Dépôt du budget et approbation de la grille tarifaire 2017 – Handi-Bus inc., pour approbation (doc)

7 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 7.1 Dépôt du rapport annuel 2015 sur la gestion de l'eau potable (doc)

8 Santé et bien-être

9 Aménagement, urbanisme et développement

- 9.1 Demande d'adhésion 2017 à la COMBEQ pour la responsable du service d'urbanisme, coût : 350 \$ (2016 : 325 \$), pour approbation (doc)

10 Loisirs et culture

- 10.1 Remplacement du réservoir d'huile à chauffage pour l'entrepôt des loisirs par Chauffage Papineau inc., pour approbation (doc)
- 10.2 Offre d'adhésion de Tourisme Montérégie, coût : 415 \$ + tx (doc)

11 Affaires diverses

12 Correspondances

13 Période de questions no 2 réservée au public

14 Clôture de la séance

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-259

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 3 octobre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-260

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ajournée tenue le 3 octobre 2016

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ajournée tenue le lundi 3 octobre 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-11-261

4.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	184 109,09 \$
Salaires – paies:	41 866,75 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le point 4.2 a été reporté à la prochaine séance ordinaire du Conseil.

4.3 Dépôt des états des revenus et dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal*, les états des revenus et dépenses de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir ainsi que les états comparatifs portant sur les revenus et dépenses prévus au budget et ceux effectués pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016.

Avis de motion numéro : 16-11-262

4.4 Avis de motion précédant l'adoption du règlement numéro 478-16 pour fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2017 et les conditions de leur perception

Avis de motion est donné par M. Michel Picotte, maire, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 478-16 afin de fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'année 2017 et les conditions de leur perception.

4.5 Dépôt du rapport du maire

Conformément à l'article 955 du *Code municipal Québec*, M. Michel Picotte, maire, dépose son rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Son rapport traite notamment des états financiers 2015, des indications préliminaires de l'exercice en cours, de la rémunération des membres du Conseil, des orientations du budget 2017, du programme triennal d'immobilisation et des orientations budgétaires pour l'exercice financier 2017.

Son rapport se termine avec la liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le dernier rapport de la situation financière de la Municipalité a été fait ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Résolution numéro 16-11-263

4.6 Distribution du rapport du maire

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser la publication du rapport du maire dans le bulletin municipal l'Angevoix de Monnoir, édition de novembre 2016, pour qu'il soit distribué à chaque adresse civique dans la Municipalité et ce, conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal*.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-264

4.7 Fermeture du bureau durant la période des fêtes

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de fermer le bureau municipal durant la période des fêtes du 23 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-265

4.8 Don de 50 \$ aux Chevaliers de Colomb pour la guignolée 2016

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'accorder un don de 50 \$ aux Chevaliers de Colomb 1671 Marieville, dans le cadre de la guignolée annuelle afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux personnes défavorisées durant la période des Fêtes et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire numéro 02-190-01-971.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-266

4.11 Modification à la résolution numéro 16-04-113 du montant à emprunter au fonds de roulement pour les dépenses en immobilisation relatives à l'ajout des plateaux de loisirs au Parc Noël-Dubé

Considérant que le coût total des travaux s'est avéré plus bas que le coût estimé, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** de modifier la résolution numéro 16-04-113 afin de diminuer le montant à emprunter au Fonds de roulement de 80 000 \$ à 75 000 \$ pour des travaux d'immobilisation au Parc Noël-Dubé, de prévoir le remboursement sur une période de 5 ans et réparti comme suit :

Remboursement au fonds de roulement		
Années	Montants remboursés	Capital engagé 75 000 \$
2017	15 000 \$	60 000 \$
2018	15 000 \$	45 000 \$
2019	15 000 \$	30 000 \$
2020	15 000 \$	15 000 \$
2021	15 000 \$	0

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-267

4.12 Démission de M. Gilles Besner, pompier à temps partiel

Considérant la lettre de démission de M. Gilles Besner comme lieutenant et membre du service de la sécurité incendie, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** d'accepter la démission de monsieur Gilles Besner, pompier à temps partiel, à la date effective du 31 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-268

4.13 Renouvellement de notre contrat d'assurance – Mutuelle des
Municipalités du Québec

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de renouveler notre police d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2017 et que leur lettre datée du 28 octobre 2016 intitulée « Renouvellement de votre contrat d'assurance des municipalités » fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduite;

Il est également **résolu** d'affecter un montant de vingt-sept mille trois cent soixante dollars (27 360 \$) au budget 2017 pour défrayer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-269

4.15 Paiement de la retenue finale de 891,62 \$ à Excavation Claude Guertin inc
pour les travaux d'aménagement du Parc Noël-Dubé en 2014 et 2015

Considérant que M. Alain Charbonneau, ingénieur, recommande le paiement de la retenue finale de 891,62 \$ à Excavation Claude Guertin inc. pour les travaux d'aménagement du Parc Noël-Dubé exécutés par l'entrepreneur en 2014 et 2015;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le paiement final de 891,62 \$ représentant la retenue de garantie pour ces travaux;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Beaulne, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** d'accepter les travaux exécutés en 2014 et 2015 par l'entrepreneur Excavation Claude Guertin inc. concernant les travaux d'aménagement du Parc Noël-Dubé et d'autoriser le paiement de la retenue de garantie de 891,62 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-270

4.16 Appui au projet d'aménagement d'une salle multifonctionnelle à l'église de
Sainte-Angèle-de-Monnoir présenté par la Fabrique de Sainte-Angèle-de-
Monnoir dans le cadre de la subvention à la MRC/Projets structurants

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'appuyer le projet d'aménagement d'une salle multifonctionnelle à l'église de Sainte-Angèle-de-Monnoir présenté par la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans le cadre de la subvention à la MRC/Projets structurants.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-271

4.17 Mandat à Dunton Rainville pour représenter la Municipalité dans le dossier 750-17-002983-165 de la Cour supérieure

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater Dunton Rainville, Avocats, pour représenter la Municipalité dans le dossier numéro 750-17-002983-165 de la Cour supérieure.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-272

5.1 Autorisation d'achat pour le service de sécurité incendie

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de procéder à l'achat des équipements suivants :

- 2 tables en polyéthylène pour 250 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-701;
- Uniformes pour une équipe pour 4 912 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-650;
- 3 casques de pompiers modèle 1044 pour 1 500 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-701.

Il est également **résolu** de faire l'achat d'un cadeau de départ à la retraite de M. Gilles Besner en utilisant le budget discrétionnaire et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-670.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-273

5.2 Mandat à Sécurité Maska pour effectuer la maintenance des bonbonnes d'appareils respiratoires pour le service de la sécurité incendie

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater Sécurité Maska pour effectuer la maintenance des bonbonnes d'appareils respiratoires pour le service de sécurité incendie pour un montant de 4 850 \$ taxes applicables incluses et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-526.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-274

5.3 Nomination de M. Robert Bellavance, pompier éligible, à titre de lieutenant à compter du 1^{er} novembre 2016

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de nommer M. Robert Bellavance, pompier éligible, à titre de lieutenant pour le service de sécurité incendie à compter du 1^{er} novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-275

5.4 Mandat à Chauffage Papineau inc. pour le remplacement du réservoir d'huile à chauffage à la caserne d'incendie

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater Chauffage Papineau inc. pour le remplacement du réservoir d'huile à chauffage à la caserne des incendies pour un montant de 2 155,78 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-220-01-522.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-276

6.1. Approbation des prévisions budgétaires 2017 – relativement à l'entretien d'une section du rang de la Montagne conformément à l'entente avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire ont conclu une entente relative à l'entretien d'une partie du rang de la Montagne et prévoyant la fourniture de services;

Considérant que, selon l'entente, la répartition des coûts est établie au pourcentage suivant : 42 % Sainte-Angèle-de-Monnoir et 58 % Mont-Saint-Grégoire;

Considérant que le Conseil a pris connaissance des travaux à effectuer sur une partie du rang de la Montagne par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'année 2017, le coût de ces travaux ainsi que la part de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, à savoir :

• Fauchage	154 \$
• Marquage de la chaussée	112 \$
• Rapiéçage mécanisé	2 334 \$
• Déneigement : au coût du contrat	<u>2 121 \$</u>
TOTAL	4 721 \$

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les prévisions budgétaires 2017 présentées par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire relativement aux travaux de voirie à effectuer par celle-ci sur une section du rang de la Montagne, le tout conformément à l'entente intermunicipale mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Il est également **résolu** de prévoir au budget 2017, les sommes nécessaires pour payer ces travaux évalués à 4 721 \$ représentant 42 % du coût des travaux.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-277

6.2 Travaux de voirie 2017 – Entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement au chemin Saint-François

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a conclu une entente avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement à l'entretien d'une section du chemin Saint-François (2,9 km), laquelle prévoit la fourniture de services;

Considérant que le Conseil prévoit effectuer dans l'année 2017 les travaux de voirie suivants, à savoir :

• Lignage	1 300 \$
• Déneigement (incluant sel à déglçage)	8 800 \$
• Asphaltage et pierre	<u>15 950 \$</u>
Total :	26 050 \$

Considérant que ces travaux seront répartis au pourcentage établi à l'entente soit 78 % (20 319 \$) par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et 22 % (5 731 \$) par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir accepte les prévisions budgétaires pour les travaux à effectuer en 2017 sur cette section du chemin Saint-François (2,9 km) et porte au budget 2017 les sommes nécessaires pour exécuter ces travaux.

Il est également **résolu** de transmettre, pour approbation, une copie de la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-278

6.3 Achat de vêtements de travail pour le nouvel employé des travaux publics

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser l'achat de vêtements de travail pour le nouvel employé de travaux publics sur présentation de facture pour un montant approximatif de 550 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-320-01-650.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 16-11-279

6.4 Approbation de la grille tarifaire et du budget 2017 – Handi-Bus

Considérant que les administrateurs du transport adapté Handi-Bus inc. ont adopté la résolution numéro 2016-046 concernant la grille tarifaire 2017 ainsi que la résolution numéro 2016-045 concernant le budget 2017;

Considérant que le Conseil, en vertu de l'article 537.1 du *Code municipal* doit approuver par résolution la nouvelle grille tarifaire ainsi que le budget 2017 de Handi-Bus inc. qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** d'approuver la grille tarifaire 2017 de Handi-Bus inc. ci-dessous, pour le service de transport adapté :

GRILLE TARIFAIRE 2017 – HANDI-BUS	
DESTINATION	1^{ER} JANVIER 2017
BILLETS UNITAIRES	
Intra zone 1	Gratuit *
Intra zone 2_Marieville	Gratuit *
Intra zone 2 ou 3	4,50 \$
Zone 2 vers zone 1 ou zone 3 vers 2 vice-versa	5,00 \$
Zone 3 vers zone 1 vice-versa	5,50 \$
Zone 1 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	7,50 \$
Zone 2 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	8,00 \$
Zone 3 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	9,00 \$
Zone 1 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	8,50 \$
Zone 2 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,00 \$
Zone 3 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,50 \$
Zone 1 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	10,50 \$
Zone 2 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,00 \$
Zone 3 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,50 \$
Zone 1 vers zone 7 Granby	11,50 \$
Zone 2 vers zone 7 Granby	11,00 \$
Zone 3 vers zone 7 Granby	10,50 \$
LIVRET	
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45,00 \$
LAISSEZ-PASSER / CARTE MENSUELLE	
Carte mensuelle intra zone 1, 2 et 3 - Handi-Bus	119,50 \$

- Zone 1 : Chambly, Richelieu, Carignan
 Zone 2 : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville
 Zone 3 : Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont, Saint-Césaire
 Zone 4 : Saint-Jean-sur-Richelieu
 Zone 5 : Longueuil (arr. Greenfield Park, arr. St-Hubert et Vieux-Longueuil)
 Couronne Sud
 Zone 6 : Montréal (arr. Plateau Mont-Royal) + Montréal métropolitain
 Zone 7 : Granby

*La gratuité est offerte aux usagers des municipalités de Chambly, Richelieu, Carignan et Marieville sur leur secteur uniquement

Il est également **résolu** d'approuver le budget 2017 tel que présenté et de payer la quote-part de la Municipalité au montant de 6 084 \$ en deux versements, soit au 1^{er} février et au 1^{er} mai 2017.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

7.1 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2015

Mme Pierrette Gendron, directrice générale, dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2015 en vertu de la *Stratégie québécoise de l'eau potable*, lequel rapport a été soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du Territoire et approuvé par celui-ci.

Résolution numéro 2016-11-280

9.1 Renouvellement de la cotisation annuelle 2017 à la COMBEQ

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de renouveler, pour l'année 2017, la cotisation annuelle de Mme Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), d'affecter un montant de 402,41 \$ taxes applicables incluses à même les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-610-01-494 du budget 2017 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-11-281

10.1 Mandat à Chauffage Papineau inc. pour le remplacement du réservoir d'huile à chauffage à l'entrepôt des loisirs

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de mandater Chauffage Papineau inc. pour le remplacement du réservoir d'huile à chauffage à l'entrepôt des loisirs pour un montant approximatif de 2 325 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-701-91-522.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

13 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-11-282

14 Clôture de la séance

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière